

CHÂTEAUX EN FÊTE 2021 (10 AVRIL-2 MAI)

L'opération *Châteaux en fête*, reportée en 2020 pour cause d'épidémie, a été fixée du 10 avril au 2 mai 2021. Cet événement, initié par le comité départemental du tourisme de Dordogne et doté de 100.000 euros pour la communication, a pour objet de promouvoir les châteaux périgourdins à une période de l'année où les touristes ne sont pas beaucoup là.

Les belles demeures périgourdines, petites ou grandes, sont invitées à ouvrir leurs portes et à proposer des animations réjouissantes durant cette période. Trois semaines de festivités sont prévues. Chaque partenaire doit proposer au moins une offre d'animation et envoyer son programme avant février. Un dossier en ligne permet de rechercher des prestataires de services pour organiser les animations. Une note technique y est jointe. À vous de jouer si vous voulez y prendre part !

Contact :

Comité départemental du Tourisme (CDT)
de la Dordogne
25 Rue du Président Wilson BP 40032
24000 Périgueux

Lecture d'hiver :

C'est l'histoire... d'un confiné !

Laetitia de Witt, descendante des Bonaparte, nous propose une nouvelle biographie de l'Aiglon, fils de Napoléon Ier. La pièce de théâtre d'Edmond Rostand avait beaucoup fait, en 1900, pour créer le mythe. Le personnage est archi-connu et - osons le dire - un peu mince mais il reste l'incarnation de la tragédie : séparation d'avec son père ; indifférence de sa mère ; éloignement de sa patrie ; maladie qui finit par l'emporter. Dans nos chaumières périgourdines, bien des pleurs seront versés à la lecture de Laetitia de Witt ! Les VMF intéressés par les souvenirs impériaux pourront aussi se rendre au Musée Napoléon, situé au château de la Pommerie à Cendrieux.

Laetitia de Witt *L'Aiglon*, Éd. Tallandier, 2020, 496 pages

PLAN DE RELANCE : LA DORDOGNE S'IMPLIQUE

Annoncé le 3 septembre, le plan de relance du gouvernement pour faire face à la crise économique due au coronavirus comprend une enveloppe de 614 millions d'euros pour le patrimoine. Si le montant a été bien accueilli, les délégations départementales VMF ont été invitées à s'impliquer. Dès le début d'octobre, il était acquis qu'une dizaine de propriétaires de VMF classées ou inscrites comme monuments historiques étaient, en Dordogne, intéressés par le dispositif. Chacun de ces propriétaires a été contacté et invité à se munir des devis nécessaires et de prévoir le délai dans lequel les travaux seront à réaliser.

Concours 2021 «Affiche ton patrimoine»

Le concours annuel «*Le patrimoine toute une histoire*», est lancé par les VMF avec l'appui du ministère de l'éducation, pour 2021. Ce sera un concours d'affiches sur le thème du patrimoine régional. Il s'agira d'affiches en format A4 ou A3. Elles devront avoir une accroche pour attirer vers le patrimoine de notre région. Le dépôt des affiches se fera le 8 mars auprès du correspondant départemental. Un jury régional se réunira à la fin d'avril 2021, puis le jury national choisira le lauréat en mai.

Vous pouvez vous impliquer dans cette opération. Si vous connaissez des enseignants de CM1, CM 2 à l'école ou de 6e du collège de votre commune, invitez-les à consulter le site national des VMF pour y trouver le règlement du concours, et à s'inscrire.

Contact :

<https://enseignants.vmfpatrimoine.org/>
À nos jeunes et à nos enseignants de jouer !



BULLETIN DE LA DORDOGNE

N° 58 - Hiver 2021

Renouvellement et respect du bénévolat

Les VMF de Dordogne ont relevé un défi : assurer au mieux nos sorties, entre déconfinement et reconfinement pour raison d'épidémie. 140 personnes s'y sont, au total, côtoyées dans l'amour des vieilles maisons et le respect de la distanciation physique.

Faire face aux défis de notre société actuelle nous impose de nous organiser. Les VMF, en Dordogne, sont présents ou représentés dans plusieurs instances administratives. Parmi celles-ci, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), notamment compétente pour proposer le classement au titre des monuments historiques ou l'inscription à l'inventaire supplémentaire. Chacun comprend combien il est important, pour les VMF, d'être effectivement présentes pour contribuer à la prise de telles décisions. Cette année, sont nommées Inès de La Ville, professeure à l'université de Poitiers, comme représentante des VMF au sein de la CRPA de la région Nouvelle Aquitaine, et, comme suppléante,

Sophie Dupont, elle aussi professeure et déjà en charge du secteur sud-est du département de Dordogne pour les VMF. Leur expérience comme propriétaires, l'une à la Meyfrenie, à Verteillac, et l'autre aux Fraux, à la Bachellerie, leur sera précieuse dans ces fonctions difficiles.

Notre comité VMF Dordogne poursuit aussi son évolution. Ainsi, Olivier Le Clere, propriétaire à Payzac, vient renforcer l'animation du secteur «*Périgieux-Nord-Est*». Il fera équipe avec Henry de la Tour du Pin et Jean-René Latour.

Qu'il me soit permis de rendre témoignage aux bénévoles qui m'entourent. Ils préparent nos sorties, tiennent nos finances, mettent sous pli et postent

notre bulletin semestriel, me remplacent quand il le faut. En clair, sans ces bénévoles, sans cette équipe bien soudée, le délégué départemental ne peut pas grand-chose. Il convient donc, dans notre association des VMF - qui, avant tout, reste une amicale - d'entourer ces bénévoles de notre respect.

Jacques Bernot

Délégué départemental
Délégué régional «Nouvelle Aquitaine»



Le château de la Meyfrenie

Calendrier vmf 2021

NB : Ce calendrier pourra être modifié en fonction de la situation sanitaire.

13 au 15 avril
Voyage dans la Somme
et le Pas-de-Calais

Mercredi 18 août
Sortie d'été
(Bergeracois)

Samedi 11 septembre
Randonnée pédestre
d'automne
(Ribéracois-Mareuillais-
Nontronnais)

Samedi 23 octobre
Sortie d'automne
Rendez-vous à Payzac
(prix départemental
VMF en 2020)

ORDURES MÉNAGÈRES EN DORDOGNE : DES CHOIX ÉCOLOGIQUES DISCUTÉS

Une nouvelle fois, les choix écologiques de nos autorités politiques font débat. Après le contournement routier de Beynac, après les éoliennes, voici que l'enlèvement des ordures ménagères suscite bien des commentaires chez nos concitoyens.

Dans notre département, la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers sont assurés par le Syndicat mixte départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3). Deux modes de collecte sont pratiqués, selon les choix déterminés par les communes ou regroupements de communes : la collecte en porte à porte (un camion et des employés ramassent les déchets rassemblés dans des conteneurs à roulettes à proximité des habitations) ; mais aussi les **points d'apport volontaire** (PAV), disposés sur les trajets du quotidien, sous la forme de « bornes » à disposition des usagers.

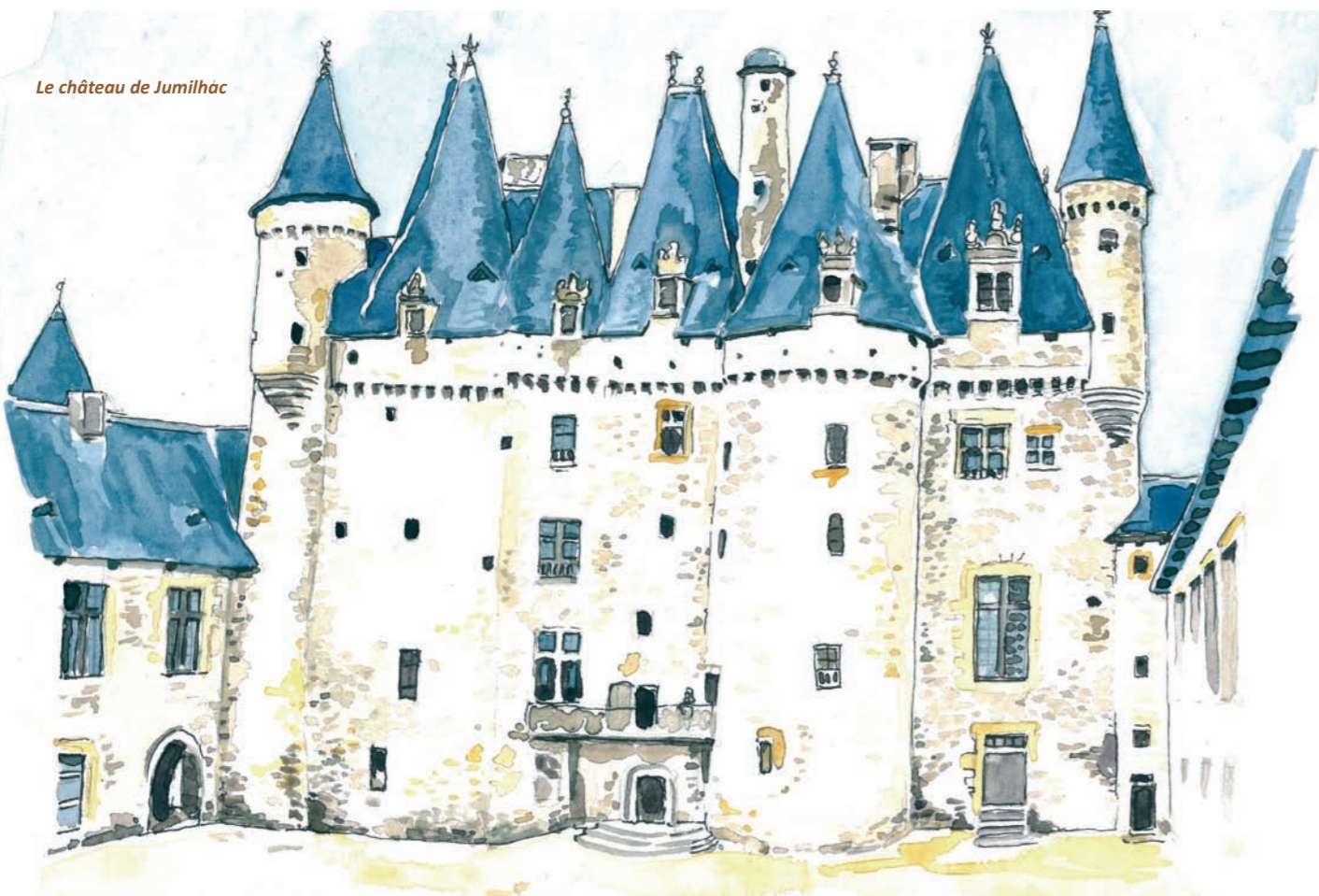
Tout cela est bien beau en théorie mais les réalités sont moins souriantes pour les citoyens : distance des PAV par rapport au domicile et nécessité d'emprunter sa voiture pour y apporter ses déchets ménagers ; complexité des cartes à puce pour l'accès des sacs noirs ; salissure des coffres de voitures par les sacs ; encombrement des cuisines par les tris préalables ; dépôt d'ordures sauvages devant les PAV ; couleurs criardes des PAV.

Dans certains départements qui ont fait le choix des PAV, diverses associations se sont créées pour mettre fin à cette pratique parfois qualifiée de pseudo-écologique. Et vous, chers amis VMF, êtes-vous des écologistes heureux malgré tout, comme Job sur votre compost, ou des nostalgiques de la bonne vieille poubelle et du sac jaune ?

SORTIE D'ÉTÉ «GLOIRE À JUMILHAC» (18 AOÛT 2020)

C'est une vraie joie de se retrouver. Comme s'ils sortaient d'un long engourdissement, les membres des Vieilles Maisons françaises (VMF) de Dordogne se sont rassemblés au château de Jumilhac le mardi 18 août. Certes, l'affluence avait été volontairement limitée à quatre-vingts personnes tout compris mais le cœur y était.

Jumilhac est une vieille connaissance pour les VMF, puisque, classé monument historique et ouvert à la visite, il a déjà reçu, en 1975, la coupe « Sazerac », alors décernée par notre association. Mais en même temps, les VMF n'étaient pas venus à Jumilhac depuis 1995 : un quart de siècle ! L'occasion était belle : le château de Jumilhac a reçu, il y a quelques mois, un prix de 10.000 dollars versé par la *French heritage society* (à savoir les amis américains des VMF). Le célèbre château du maître de forges Chapelle le mérite bien, avec son extraordinaire enchevêtrement de toitures et ses impressionnantes façades médiévales remaniées aux XVI^e et XVII^e siècles. Une visite par groupes de dix personnes, dans le strict respect des règles de « distanciation », a permis à chacun de mesurer l'importance du travail de mise en valeur accompli par les propriétaires. Après un verre pris sous les délicieux ombrages de la terrasse, lors du déjeuner, dans la galerie du château, nous avons salué le dynamisme des propriétaires - Henry de la Tour du Pin œuvrant aussi dans le comité VMF de Dordogne - et leur parenté avec Madame de Amodio, fondatrice des VMF et conclu par un « Gloire à Jumilhac ! »



Puis deux récompenses ont été décernées par le délégué :

- le prix départemental des VMF Dordogne pour 2020 a été remis aux familles d'Aymeric et Arnaud Le Clere pour leur projet de restauration du château de Payzac. Chacun a pu remarquer la jeunesse des lauréats ce qui montre que le patrimoine est l'affaire de toutes les générations ;
- un trophée « VMF Patrimoine » a ensuite été remis à Jean-Jacques de Vimont – très ému – pour le château « Massacré » à Coubjours.

Merci à Henry et Christine de la Tour du Pin ainsi qu'à Alain et Anne de Tessières et à Jean-René Latour pour l'organisation de cette journée.

SORTIE D'AUTOMNE DANS LE RIBÉRACOIS (3 OCTOBRE 2020)

Sous une pluie battante et incessante, trois châteaux bien différents, où les VMF n'étaient pas revenus depuis longtemps, ont été le but de notre sortie d'automne, le 3 octobre.

Après un sympathique déjeuner, les soixante participants ont bénéficié d'une présentation du château de **la Meyfrenie**, illustratif des demeures du XVIII^e siècle et de sa ferme physiocratique, c'est-à-dire rationnellement conçue pour être efficace. Le château est inscrit depuis 1998 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Alain de la Ville, architecte et propriétaire de cette demeure, a été un guide précis et intéressant. Sa présentation comparée des trois châteaux visités cet après-midi là a été éclairante. Qu'il soit remercié.

Avec ses hautes toitures et ses façades de pierre blanche, ouvertes d'un nombre égal de fenêtres à petits bois, le château de la Richardie, à Bouteilles, témoigne bien de l'architecture classique française, très symétrique. Jadis propriété de la famille Bouilhac, alors par ailleurs déten-

trice de la seigneurie de Bourzac, **la Richardie** est aujourd'hui entretenue par la dynamique famille Clément de Givry.

Nous avons achevé cette promenade par une visite de **Clauzuroux**, à Champagne et Fontaine, et son château des XVII^e-XVIII^e siècles aux toitures à brisis. Il est inscrit. Après une présentation du moulin et des jardins réguliers récemment redessinés, nous avons pris le verre de l'amitié, autour de la famille Dereix de Laplane que nous remercions de son accueil.



Merci à Nicole Bastier, Gilles de Lamberterie et à Alain de Tessières pour l'organisation de cette sortie.

CONFÉRENCE SUR « LES CAMPAGNES EN PÉRIGORD PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE » (16-17 OCTOBRE 2020)

Après le succès rencontré par le dîner-conférence sur la *Guerre de Cent-Ans* en 2019, les VMF ont décidé de renouveler leur collaboration avec la Société historique et archéologique du Périgord (SHAP) pour contribuer à des manifestations culturelles. C'est ainsi qu'un colloque a été organisé sur le thème des *Campagnes en Périgord pendant la Révolution française*. Un dîner réunissant une cinquantaine de membres des VMF et de la SHAP s'est ainsi tenu au restaurant « *le Saint-Jacques* », à Périgueux, le vendredi 16 octobre.

